

COMMUNICATIONS

Septembre 1988



Express

Canada

Politique sur la radiodiffusion

Un service de meilleure qualité pour les Canadiens

Les Canadiens auront accès, à la télévision, à un choix plus vaste d'émissions canadiennes de meilleure qualité. C'est ce qui ressort de la nouvelle politique sur la radiodiffusion et du projet de loi qui ont été déposés cet été devant la Chambre des communes par la ministre des Communications, Mme Flora MacDonald.

Selon la politique proposée, le gouvernement s'engage à dépenser 250 millions de dollars au cours des quatre prochaines années afin d'accroître le nombre d'émissions canadiennes diffusées sur les réseaux de la Société Radio-Canada (SRC), d'assurer de meilleurs services de distribution aux collectivités

éloignées et aux personnes handicapées, et d'améliorer l'ensemble des émissions diffusées par les radiodiffuseurs, tant publics que privés.

La nouvelle politique, *Des voies canadiennes pour un choix véritable*, et le projet de loi sont le résultat de la première étude exhaustive de la radiodiffusion au Canada depuis le milieu des années 1960.

« Comme il s'agissait d'une revue fondamentale, nous avons réellement tenté d'effectuer un retour en arrière, d'oublier les notions jusque là intouchables et de nous fonder sur l'essentiel », d'affirmer Mike Helm, directeur du Groupe de travail sur la politique de la radiodiffusion. Le Groupe

de travail a été mis sur pied par le Ministère expressément en vue d'élaborer une nouvelle législation.

Un groupe composé de huit employés du Ministère s'est vu retirer ses fonctions habituelles pour une période d'un an, afin de se consacrer à l'élaboration de l'énoncé de la politique et du projet de loi. Au cours de cette période, le groupe a travaillé en étroite collaboration avec la Ministre et des représentants du secteur privé. Il a examiné attentivement les recommandations du Groupe Caplan-Sauvageau et du Comité permanent des communications et de la culture.

En vertu du projet de loi, la SRC recevra un montant additionnel de 130,2

millions de dollars au cours des quatre prochaines années en vue d'atteindre les objectifs suivants : un taux de 95 p. 100 d'émissions canadiennes aux heures de grande écoute à la télévision de langue anglaise et une qualité accrue des émissions de langue française.

En outre, le ministère des Communications dépensera une somme de 21,1 millions de dollars afin d'étendre les services de télévision par câble aux localités éloignées. Le Programme d'accès des autochtones du Nord et le Service du Nord de la SRC permettront aux

Législation

suite à la page 2



Les UrCHINS (en haut), l'équipe de baseball du Réseau canadien d'information sur le patrimoine, se préparent pour un match contre l'équipe des Services à la corporation, finances des Musées Nationaux du Canada. Debout, Peter Homulos (à gauche) et Jim Fox discutent de stratégie avec Gisèle St-Amand, Gail Eagan, Pauline Hachey et Lorna Storey (assis de gauche à droite).

Peter Homulos, (à droite) se prépare à frapper le circuit du point gagnant.



Au jeu!

L'objectif le plus important jamais visé par Centraide

La Division du service fédéral espère bien établir un nouveau record au cours de la campagne de financement de Centraide cette année. La campagne nationale pour l'année 1988 a débuté cette semaine.

Sous le thème « L'entraide à son meilleur », les fonctionnaires d'Ottawa-Carleton et de l'Ouest québécois espèrent recueillir près de 5.5 millions de dollars.

Avec plus de 100 000 employés, le gouvernement fédéral est le principal employeur de la région. L'année dernière, les 5,2 millions de dollars recueillis représentaient environ 50 p. 100 de l'objectif d'Ottawa-Carleton et plus de 60 p. 100 de celui de l'Ouest québécois.

D'un bout à l'autre du pays, d'autres divisions du service fédéral feront d'importantes contributions à la campagne Centraide.

La région du Pacifique du ministère des Communications s'est fixée un objectif d'au-delà

Centraide

suite à la page 2

Le Canada connaît un franc succès au colloque sur la musique

par Amy Heron

Plusieurs groupes musicaux canadiens ont été projetés sur la scène internationale cet été et ce, en partie grâce à la contribution du ministère des Communications.

En effet, un enregistrement sur disque compact aux fins de promotion a mis en vedette 17 groupes canadiens des plus prometteurs; le projet a été financé en partie dans le cadre du Programme d'aide au développement de l'enregistrement sonore (PADES). Le disque compact a été distribué aux 2 000 délégués réunis à l'occasion du neuvième colloque

annuel sur la musique nouvelle, qui s'est déroulé à New York en juillet dernier.

Cette réunion de l'industrie de la « musique nouvelle » a l'allure à la fois d'un colloque, d'une foire commerciale et d'un festival musical. L'événement d'une durée de quatre jours a porté principalement sur la musique alternative — et non pas sur la musique au palmarès — et l'importance accrue du rôle des producteurs indépendants et des agences de distribution sur la scène musicale à l'échelle internationale.

M. Stuart Raven-Hill, président de la *Intrepid Records*

de Toronto et l'un des organisateurs de la délégation canadienne, ont invité le Ministère à contribuer aux coûts de production du disque compact *Indie-Can '88*. Chacune des 17 formations musicales qui a participé à l'enregistrement a déboursé une somme de 400 \$ pour le projet. Le PADES se chargera d'environ la moitié des coûts totaux.

Selon Michel Normandeau, responsable du PADES, l'enregistrement du disque compact a constitué un excellent moyen de promouvoir les jeunes talents canadiens. « La distribution d'un tel enregistrement à

l'occasion d'un événement d'envergure internationale comme celui-là permet une visibilité immédiate que l'on ne saurait obtenir autrement ». Bon nombre des groupes qui ont participé à l'enregistrement du disque compact ont donné des spectacles dans des clubs de New York au moment du colloque.

Grâce en partie à cette initiative, au moins trois formations canadiennes ont déjà signé des contrats d'enregistrement avec d'importants

Musique

suite à la page 2

L'entraide à son meilleur



A l'intérieur

- Pour votre agenda, p. 2
- Des employés offrent de donner leur moelle osseuse, p. 3
- En toute franchise, p. 4
- Qui fait quoi, p. 5,6



La groupe de travail sur la politique de la radiodiffusion célèbre l'aboutissement d'un travail de longue haleine. De gauche à droite, Philip Palmer, Sandra Macdonald, Anne-Marie Desroches, Mike Helm, Ted Ledingham, Jean Guérette, Dick Matthews, David Elder, Diane Courchaine, Len St. Aubin. Alan Yates un parmi les autres employés qui ont travaillé à ce projet était absent au moment de la photo.

Législation

suite de la page 1

Autochtones d'avoir accès à un choix plus vaste d'émissions, grâce à un nouveau système de distribution par satellite.

Un service national de lecture pour les malvoyants permettra à plus de 400 000 Canadiens d'avoir accès à l'imprimé, en passant par les ondes radio. Le sous-titrage codé des émissions pour les malentendants, technique actuellement appliquée à seulement 10 p. 100 de la programmation, devrait passer à 50 p. 100.

La nouvelle politique traite longuement de la production d'émissions canadiennes de grande qualité par les radiodiffuseurs privés, question qui, par ailleurs, a été examinée en profondeur au moment de l'élaboration du projet de loi. Aussi, prévoit-il la mise en oeuvre d'un régime d'incitation au rendement visant à encourager les radiodiffuseurs à présenter des dramatiques canadiennes à la télévision.

En vue d'accroître le contenu canadien, la législation préconise la création d'une programmation complémentaire qui devrait comprendre des contributions régionales impor-

tantes, des émissions artistiques et de divertissement, des films et des documentaires de l'Office national du film, et les productions dramatiques originales « reflétant, avant tout, la riche mosaïque culturelle du Canada et sa diversité régionale ».

Ce service de programmation complémentaire de langue anglaise sera sans doute l'élément de la politique qui attirera le plus d'attention, d'affirmer Mike Helm, « car les gens auront alors le choix d'un nouveau poste lorsqu'ils allumeront leur téléviseur le soir ». Les téléspectateurs de langue française, eux, auront accès à une programmation plus vaste grâce au nouveau service international, TV5.

La nouvelle législation préconise que l'ensemble du système de radiodiffusion reflète non seulement la dualité linguistique du Canada, mais aussi son caractère multiculturel ainsi que les intérêts de tous les Canadiens, y compris ceux des femmes, des autochtones et des personnes handicapées.

Les progrès de la technologie ont influencé la décision d'examiner en

profondeur la législation en matière de la radiodiffusion. « L'une des raisons pour lesquelles la *Loi sur la radiodiffusion* de 1968 n'est plus adaptée aux réalités d'aujourd'hui tient au fait qu'elle a été dépassée par les nouvelles technologies », d'affirmer Mike Helm. La loi de 1968 se fonde sur les technologies qui prévalaient il y a vingt ans à l'époque, la législation n'avait pas à tenir compte des systèmes de diffusion directe par satellite ou même de la télévision payante.

Le projet de loi 1988 est « technologiquement neutre » — en ce sens qu'il fait abstraction de la technologie utilisée et met l'accent sur le contenu, plutôt que sur le mode de transmission.

Le Groupe de travail a reçu des directives très précises en ce sens de la part de la Ministre, de déclarer Mike Helm. « Mme MacDonald voulait ainsi éviter que l'on ait à réécrire la loi au fil des nouvelles découvertes technologiques. La neutralité de la loi en ce qui a trait à la technologie nous permettra de nous adapter librement aux progrès ».

Musique

suite de la page 1

producteurs américains et l'on s'attend que d'autres contrats soient conclus dans un avenir rapproché.

Le PADES a apporté un soutien financier à 22 sociétés canadiennes afin qu'elles puissent assister au colloque et a contribué à l'organisation de la participation canadienne. Environ 200 Canadiens se sont rendus à New York.



Le disque compact *Indie-Can '88*.

En outre, les groupes qui se sont exécutés au cours de la semaine ont bénéficié de l'aide du ministère des Affaires extérieures qui a assumé une partie de leurs frais de déplacement. Le consul canadien à New York a également donné une réception à laquelle bon nombre de représentants de

Centraide

suite de la page 1

de 6 000 \$. Barbara Timewell, une employée de la Direction des affaires publiques du bureau régional, a déjà recueilli 223 \$. Elle faisait partie des 10 000 personnes qui ont pris part à la troisième marche annuelle à avoir lieu autour du parc Stanley, à Vancouver.

Au Nouveau-Brunswick, on tiendra le premier marché aux puces Centraide, qui aura lieu le 25 septembre à Saint-Jean. Le personnel de notre bureau régional ainsi que des fonctionnaires d'autres ministères organisent l'événement.

Les employés de la région de la Capitale nationale ont

maisons de disques étrangères étaient conviés.

D'après Michel Normandeau, l'événement a pu constater l'intérêt qu'ont manifesté les délégués à l'endroit de l'industrie canadienne de l'enregistrement sonore au Canada. Le Canada a d'ailleurs fait l'objet d'une réunion-débat et d'une analyse de marché au cours du colloque.

Les Canadiens se devaient

lancé la campagne de 1988 avec le « mille d'espoir », le dimanche 11 septembre à Ottawa. Un tronçon d'une promenade était fermé à la circulation routière et les gens ont pu manger, boire et écouter orchestres et musiciens.

Les solliciteurs des ministères et organismes du gouvernement fédéral commenceront à recueillir vos précieuses contributions au cours du mois. Leur dévouement pourrait leur mériter un voyage pour deux à destination d'Hawaï avec hébergement pendant deux semaines et 2 000 \$ d'argent de poche.

de prendre part au colloque et d'y faire bonne figure, de façon à être reconnus sur la scène internationale, d'ajouter Michel Normandeau. « Les Canadiens ont fait une très bonne affaire. On nous connaît mieux maintenant et, par conséquent, nos disques devraient se vendre davantage ».

Vous vouliez savoir

Q: J'aimerais obtenir une mutation au sein du Ministère. Comment dois-je procéder ?

R: La Direction des ressources humaines recommande aux employés qui souhaitent obtenir une mutation à l'intérieur du Ministère de présenter un curriculum vitae et un formulaire de mutation dûment rempli. Pour obtenir ce formulaire adressez-vous, à l'administration centrale, au conseiller en personnel de votre secteur où dans les régions, à votre chef du personnel.

Pour votre agenda

Du 19 au 23 septembre

Congrès annuel et foire commerciale de l'Alliance canadienne des télécommunications de l'entreprise, Vancouver

Du 3 au 7 octobre

Symposium sur la Conservation des oeuvres historiques et artistiques sur papier (Institut canadien de conservation), Ottawa

Du 23 au 25 septembre

Exposition de Fort Chipewyan au Provincial Museum of Alberta, Edmonton

Les 18 et 19 octobre

Salon canadien de l'informatique et de la bureautique, Montréal

Du 27 au 29 septembre

Salon de la technologie de pointe canadienne, Toronto

Le 4 novembre

Ouverture officielle du nouveau Musée des beaux-arts de la Nouvelle-Écosse, Halifax

Robert Tod

Robert Tod, technologue à la DCAT, a été la victime d'un accident de la circulation, sur la route 7, près d'Ottawa, le 3 août dernier.

Robert Tod, qui travaillait depuis six ans, au laboratoire mécanique des Services de fabrication de prototypes du CRC, a participé à plusieurs projets de recherche du Ministère.

Selon ses collègues, Robert Tod était un employé consciencieux et dévoué à sa famille. « Il aimait beaucoup ses enfants et il nous en parlait souvent, » affirme Ted Wigney, chef des services techniques. Tod, 33 ans, laisse dans le deuil son épouse et leurs trois jeunes enfants.

Lettres à la rédaction

Vous avez demandé nos réactions au contenu de *Communications Express*.

Je trouve que le traitement accordé aux deux avis de décès publiés dans le dernier numéro (Anthony Fodero et Chris Burke) donne l'impression que les inspecteurs radio n'ont pas une très grande valeur aux yeux du Ministère, comparativement à un directeur général. Ceci contredit le message que M. Rob Gordon a voulu transmettre dans l'Énoncé de mission.

Voilà, je suppose, un autre exemple d'incohérence entre la théorie et la pratique.

Note de la rédaction :

Les lecteurs comprendront sûrement qu'en temps de deuil, les besoins de la famille passent avant tout. Nous avons tenté d'obtenir une photo de M. Fodero, mais il n'y en avait pas de disponible. De plus, vous noterez que nous n'en avons pas Robert Tod dans le présent numéro et ce, pour la même raison. *Communications Express* vise à couvrir de façon juste et équitable les questions d'intérêt et d'importance pour tous les employés de toutes les régions. Merci de nous faire part de vos réactions — cela nous aide à faire un meilleur travail.

Un inspecteur radio qui cherche à comprendre

Communications Express invite tous les lecteurs à nous faire parvenir lettres, commentaires ou articles.

Prière d'adresser toute correspondance à:

***Communications Express*
Ministère des Communications
19^e étage
Immeuble Journal Nord
300, rue Slater
Ottawa, (Ontario) K1A 0C8**

COMMUNICATIONS
Express Canada

Communications Express est publié pour les employés du ministère des Communications par la direction générale de l'information.

Téléphone: (613) 990-4841

Les opinions exprimées ne sont pas nécessairement celles du Ministère.

ISSN: 0833-5400

Jacques Lyrette est nommé à un nouveau poste au niveau de sous-ministre adjoint

Un nouveau poste au niveau de sous-ministre adjoint a été créé à la suite du rôle accru du Ministère au Sommet de la francophonie et à la Conférence des pays du Commonwealth.

Jacques Lyrette, directeur exécutif à la recherche au Ministère, a accepté cette fonction. Il veillera à la mise en oeuvre des projets intéressant le Ministère qui ont été mis de l'avant au cours des sommets. Il représentera également les intérêts du Ministère et en faire valoir son rôle lors des sommets.

Jacques Lyrette a également



été choisi, par les ministères des Communications et des Affaires extérieures pour assumer la responsabilité du réseau Communication et Culture — un des cinq réseaux chargés de la mise en oeuvre des décisions prises par les chefs d'État au cours du Sommet de la francophonie. Sa nomination doit être confirmée en septembre par le Comité de suivi international responsable du Sommet de la francophonie.

Il sera de plus responsable du rôle que doit jouer le ministère des Communications en ce qui a trait à la participation canadienne à la Conférence des pays du Commonwealth. Il continuera de représenter le Canada au sein du Groupe de travail technique chargé de la création du Commonwealth de

l'apprentissage : un réseau de formation à distance.

Jacques Lyrette coordonnera toutes les activités des sommets depuis son bureau de Montréal et sera en même temps responsable, pour le Ministère, des projets de développement économique dans la région de Montréal et au Québec; il représentera le Ministère à tous les comités de niveau supérieur qui s'occupent de ces questions. À ce titre, il coprésidera l'Entente auxiliaire de développement économique et régional sur la Culture et les Communications.

À la suite de cette nomination, les directeurs généraux du secteur ADMTT seront dorénavant directement imputables à leur sous-ministre adjoint, Richard Stursberg.



Des employés offrent de donner leur moelle osseuse

par Amy Heron

Les employés du ministère des Communications ont bien répondu à la demande de donneurs éventuels de moelle osseuse.

La coordonnatrice du Programme, Jo-Ann Williamson de la DGHR, a reçu un grand nombre de demandes depuis la parution d'un *Communigram* en juillet dernier invitant les employés à s'engager personnellement dans cette initiative. Jusqu'ici, 43 employés se sont dits intéressés à devenir donneurs.

La greffe de la moelle osseuse sert au traitement de maladies comme l'aplasie médullaire et la leucémie. Pour qu'une greffe réussisse, il faut que le type cellulaire du donneur corresponde à celui du receveur. Le typage HLA est utilisé pour déterminer la compatibilité des globules blancs des donneurs et des receveurs.

La recherche d'un donneur s'effectue d'abord dans la famille immédiate d'un patient, étant donné que les chances de trouver des types cellulaires similaires sont plus grandes au sein d'une même famille. Si cela n'est pas possible, il faut alors effectuer une recherche plus vaste.

La liste de donneurs de la Croix-Rouge s'accroît rapidement. La campagne actuellement menée au sein du gouvernement

fédéral a été suscitée par l'appel d'un employé du ministère de l'Expansion industrielle régionale dont l'enfant est actuellement en attente d'une greffe de moelle osseuse.

En réponse aux demandes de renseignements sur les procédures à suivre pour le don de moelle osseuse, la Croix-Rouge tiendra des sessions d'information pour les employés de l'administration centrale et du CRC à l'automne. Selon la coordonnatrice, tous ceux et celles qui souhaitent s'inscrire comme donneurs doivent prendre part à ces sessions.

C'est en effet à l'issue de ces rencontres que les personnes intéressées pourront signer un formulaire d'entente, qui donnera le droit à la Croix-Rouge d'ajouter leur nom à sa liste de donneurs éventuels.

Jo-Ann fait également remarquer que plusieurs demandes de renseignements provenaient d'employés des régions. Ceux-ci pourront s'adresser au bureau local de la Croix-Rouge afin d'en apprendre davantage sur le programme.

Il est encore temps d'ajouter votre nom à notre liste de participants aux sessions d'automne. Vous pouvez rejoindre Jo-Ann Williamson en composant le (613) 990-4527.

10 façons de vaincre le stress relié au travail

par David Waisglass

Un cadre d'une agence de publicité new-yorkaise à qui l'on demandait comment il réagissait au stress lié à son travail répondit qu'il vomissait à tous les matins.

« À tous les matins »? demanda l'interlocuteur.

« Bien sûr. N'est-ce pas le cas de tout le monde »?

Nous sommes tous touchés par le stress. En effet, le stress est une réponse physiologique au danger, à la peur. En situation de stress, l'adrénaline circule dans le sang, le coeur bat plus vite, la réserve d'air augmente et le système digestif se rétrécit. Il s'agit d'une réponse instinctive et naturelle de l'organisme qui, dans des circonstances extrêmes, peut sauver la vie d'une personne.

Un stress prolongé, si l'on n'y remédie pas de façon adéquate, peut être nocif sur le plan physique et psychologique. Il peut diminuer notre capacité de réflexion (concentration, jugement, etc.) et notre aptitude à combattre la maladie. Dans des situations extrêmes, le stress peut causer l'hypertension et le diabète.

Soixante-cinq pour cent des pertes en jours de travail sont dues à la maladie et à un faible état de santé directement attribuables au stress.

Adrienne Reid, une experte de la gestion du stress de la marine américaine affirme que « le stress a une incidence sur notre métabolisme et notre taux d'énergie. Il peut conduire à l'épuisement professionnel, à la frustration, à une capacité de tolérance réduite et au conflit avec les collègues ».

Si vous vous sentez



Le huitième tournoi de golf du CRC avait lieu le 1^{er} septembre; chez les hommes, Frank Moodie s'est mérité le prix pour le compte brut le plus bas tandis que Denis Page remportait le prix pour le compte net le plus bas. Chez les femmes, c'est Joan Thomas qui a remporté le prix du compte brut le plus bas et Darlene Lacroix pour le compte net le plus bas. On aperçoit ici Marc St. Germain de DCAT, qui se concentre sur son coup d'approche.

soudainement tendu — fatigué, facilement irritable, frustré et que le coeur n'y est pas — voici dix conseils pratiques qui vous aideront peut-être à redevenir vous-même.

- Prenez quelques respirations profondes. C'est aussi simple que cela. Les acteurs et les chanteurs se servent de cette technique pour combattre le trac. Cela vous aidera peut-être vous aussi à donner un meilleur rendement.



Avant de partir, auriez-vous l'amabilité de me dire où est le dossier Gautier?

- Buvez de l'eau. Lorsqu'une personne est tendue, le sang épaissit à cause de la coagulation supplémentaire qui se forme et des globules rouges. Quelques verres d'eau enrayeront cet « effet de dépôt ». Cela contribuera également à vous éclaircir le teint et à faciliter votre digestion.

- Riez. Et surtout, riez de vous-même. (Rire des autres peut être très amusant, mais comporter des risques.) Quelques farces à tous les jours feront l'affaire. Non seulement le rire élimine-t-il la tension, mais encore il augmente l'endorphine — analgésique naturel produit

par l'organisme.

- Mangez moins et lentement. Le midi, le stress atteint un point culminant et l'estomac tend à se refermer. Un estomac alourdi par une masse de nourriture non digérée peut rendre léthargique.

- Faites de l'exercice. Même une marche d'une quinzaine de minutes aidera. Si vous êtes mauvais perdant, évitez les sports compétitifs.

- Accordez-vous des temps de répit. Accordez-vous cinq minutes pour oublier vos tracas. Fermez les yeux et imaginez-vous en vacances, dans un pays de rêve.

- Récompensez-vous. Si la journée s'annonce longue et fastidieuse, promettez-vous de vous accorder un repos bien mérité ou un bon bain chaud, une fois de retour à la maison. Assurez-vous de tenir parole; sinon, vous ne vous prendrez pas au sérieux une prochaine fois.

- Préparez-vous à votre journée de travail. Si vous êtes bien préparé mentalement, vous vous sentirez moins tendu au cours de la journée. Vous auriez peut-être intérêt à passer en revue les activités prévues pour la journée et même à faire quelques petites « répétitions ».

- Mangez de façon adéquate. Ayez un régime nourrissant et équilibré. Évitez les excès de sucre, de sel et de caféine.

- Dormez bien. Bien que le stress puisse vous empêcher de dormir, essayer de trouver des moyens qui vous feront succomber au sommeil, sans avoir recours aux médicaments. Buvez du lait chaud, lisez un roman ou encore, faites l'amour. Si rien de cela ne vous réussit, consultez votre médecin.

La « rentrée » au Ministère

La Direction des ressources humaines se prépare à offrir des séances de formation d'une demi-journée sur différents sujets comme la préparation d'évaluations de rendement, la gestion du temps et la gestion financière.

Les cours se donneront tout d'abord à l'administration centrale; toutefois, Moira Law,

directrice, Planification et perfectionnement des ressources humaines, espère que les régions pourront éventuellement elles aussi bénéficier de ces cours. Nous diffuserons un *Communigram* dès que nous serons en mesure de fournir plus de détails avant au contenu des cours et à l'inscription.

Le 29 septembre marque la reprise du programme des *Weight Watchers* à l'administration centrale. Le cours, d'une durée de huit semaines, coûte 71 \$. Pour vous inscrire, il suffit de téléphoner à Claire Désormeaux au 990-4750.



Lors de la Session de planification stratégique les 15 et 16 août, le sous-ministre, Alain Gourde a expliqué comment il voit la mission du Ministère des Communications dans le futur. La ministre, Mme Flora MacDonald a également participé à la session.

Parlons-nous

Les employés du ministère des Communications peuvent maintenant transmettre directement leurs suggestions à Michael Binder, sous-ministre adjoint, Gestion intégrée, sur les changements ou les améliorations qu'ils voudraient voir apportés au Ministère.

En effet, une boîte à suggestions a été placée dans le hall d'entrée de l'administration centrale afin que les employés puissent y déposer leurs suggestions. Une boîte à suggestions a également été installée au CRC, sur le mur de la cafétéria, à la gauche de la cuisine roulante. Les employés des régions peuvent écrire directement à Michael Binder, avec la mention « boîte à suggestions » sur l'enveloppe.

Cours reconnus par deux universités

La Commission de la Fonction publique (CFP) a signé des ententes avec l'Université d'Ottawa et l'Université du Québec à Montréal, en vertu desquelles ces institutions reconnaissent certains cours de gestion de la CFP.

Pour qu'un cours soit reconnu au niveau universitaire,

« Nous aimerions obtenir des suggestions sur certaines améliorations à apporter au Ministère », de dire Michael Binder, « comme, par exemple, des moyens concrets pour remédier aux problèmes soulevés lors du sondage effectué par la Direction des ressources humaines ».

Michael Binder projette de dépouiller lui-même son courrier. Il répondra à chacune de vos lettres, si vous laissez votre nom et votre adresse. Il espère qu'un dialogue constructif sera amorcé et il souligne que peu importe si vous signez votre lettre, l'important c'est de participer.

« Nous espérons pouvoir bénéficier du point de vue des employés de tous les niveaux et de toutes les régions ».

l'employé doit être inscrit à un programme d'études en administration publique, et les cours suivis à la CFP doivent se rapporter à une expérience pertinente sur le plan professionnel.

Pour plus de renseignements communiquez avec France Savage, DGHR, au 990-4559.

En toute franchise

par Michael Binder



C'est vrai, j'ai une opinion sur tout, ou presque. Et je n'ai pas à m'excuser d'avoir mon franc-parler.

Mais, par contre, j'accorde une grande importance à l'échange honnête de points de vue avec les gens qui m'entourent. Dans un poste de gestion, cela m'apparaît indispensable.

Les gens qui grognent et se plaignent tout bas de tout et de rien sont à mon avis plus désagréables que les critiques les plus acerbes. Je dirais même qu'ils sont dangereux. Leur attitude est négative et est loin de mener à la solution de problèmes.

La capacité d'exprimer ouvertement son opinion et de la défendre est indispensable à une saine croissance sur le plan personnel et professionnel et, par le fait même, au

développement d'un organisme.

Ceux et celles qui présentent des idées nouvelles sont toujours considérés comme des innovateurs, des gens à l'avant-garde.

Je refuse de croire que les personnes qui choisissent de se taire le font parce qu'elles n'ont rien à dire. Ou pis encore, parce qu'elles craignent pour leur carrière. Ça ne tient pas debout!

En tant qu'employés, vous avez tous votre mot à dire et nous vous offrons ici la tribune pour le faire.

Si cette nouvelle rubrique me fournit l'occasion de m'exprimer, elle donne avant tout le droit de parole à tous ceux et celles d'entre vous qui désirent faire valoir leur point de vue. J'espère de tout coeur qu'elle sera le lieu d'un échange qui s'effectuera sous le signe de la liberté. Et, si nous avons de

la chance, nous parviendrons peut-être à discuter ferme entre nous.

Envoyez-moi vos lettres, avec la mention « personnel et confidentiel ». Votre lettre pourra être anonyme, à moins que vous ne désiriez une réponse personnelle. Mais surtout, écrivez-nous!

Je veux connaître l'opinion de tous les employés du Ministère. Votre point de vue, vos réflexions sur le Ministère, la gestion, les politiques, les programmes et les procédures — tout cela m'intéresse, et je m'empresserai de vous répondre.

Les idées, comme le bon vin, sont destinées à être partagées. À long terme, nous tirerons tous avantage d'un tel échange.

Échange de cadres de direction entre les secteurs public et privé

par Amy Heron

Frank Malick, directeur général de la Gestion de l'informatique, a décidé du jour au lendemain de quitter Bell Canada, de déménager à Ottawa avec sa famille et de se joindre au Ministère pour une période de deux ans, dans le cadre du Programme d'échanges de cadres de direction entre les milieux d'affaires et l'administration fédérale.



Frank Malick, directeur général Gestion de l'informatique. "J'ai profité de l'occasion pour faire quelque chose de différent."

« J'ai profité de l'occasion pour faire quelque chose de différent dans un nouveau milieu, tout en ayant la certitude de conserver mon emploi chez Bell. C'était comme si je m'étais joint à une nouvelle compagnie, mais pas tout à fait », d'affirmer M. Malick.

Le programme de la Commission de la Fonction publique permet aux cadres de direction du secteur privé

d'occuper un poste au gouvernement, et vice versa, pendant un an ou deux. Ce programme a été établi il y a deux ans en vue de susciter une plus grande sensibilisation aux réalités de chacun des secteurs et une meilleure compréhension entre le monde des affaires et le gouvernement. Il vise ainsi à encourager le développement professionnel des gens qui ont de solides compétences dans l'un ou l'autre des secteurs.

Le nom des candidats est soumis sous le parrainage du sous-ministre ou du président-directeur général. Normalement, les personnes choisies dans le cadre de cet échange occupent un poste au niveau de directeur général au gouvernement et de chef de direction dans une entreprise.

Après huit mois au Ministère, Frank Malick commence à comprendre le fonctionnement de la fonction publique fédérale.

« Je pense que je le comprends beaucoup mieux maintenant que lorsque je travaillais chez Bell. Je voyais la fonction publique de l'extérieur. Grâce à cette expérience, j'ai appris à connaître et à respecter les fonctionnaires ».

Frank a travaillé à Bell Canada pendant 13 ans, il a

passé 11 ans à Montréal et deux ans à Toronto. Avant de se joindre à nous, il était responsable du service à la clientèle et de la commercialisation des applications informatiques. Il affirme que la chance qu'il a de travailler dans un milieu différent lui a permis de connaître plusieurs aspects des systèmes informatiques qu'il n'aurait pu connaître chez Bell.

« Chez Bell, nous nous en tenons pratiquement qu'à l'ordinateur central IBM; nous ne faisons que commencer à découvrir ce que les ordinateurs personnels pourraient apporter à notre entreprise. Ici, j'ai eu à me plonger dans les ordinateurs personnels et j'ai découvert certaines de leurs possibilités ».

Non seulement Frank a-t-il été initié à différentes technologies depuis son arrivée au Ministère l'hiver dernier, mais il a aussi eu à faire face à des réalités différentes.

« Lorsque vous travaillez pour le secteur privé, vous prenez vos décisions en fonction des buts premiers de l'entreprise soient la rentabilité et l'intérêt des actionnaires. Il en va de même au gouvernement, mais le public que vous servez est bien différent. Il faut tenir compte des considérations politiques ».

Par conséquent, « il faut souvent faire des compromis », souligne-t-il. « On a toujours recours à l'approche commerciale, on fait des analyses coûts-avantages, surtout si l'on travaille dans le domaine des systèmes, mais dans d'autres domaines, c'est un peu plus délicat. On doit essayer de plaire à tout le monde et, parfois, on finit par ne plaire à personne ».

Frank est d'avis que sa venue au Ministère dans le cadre de ce programme lui a ouvert des horizons. « Je suis un homme nouveau et différent. Les gens sont prêts à écouter, du moins au début, ce que j'ai à dire ».

Le fait de ne pas connaître les procédures gouvernementales est aussi un atout, de dire Frank Malick. « Je crois que je possède un avantage car s'il m'arrive de me heurter aux règles et aux règlements, je ne dis pas automatiquement : « Ce n'est pas permis ». Je dis : « Ne me dites pas comment nous ne pouvons pas le faire, mais dites-moi plutôt comment nous pouvons le faire ».

Jusqu'ici, personne ne m'a encore dit qu'il ne pouvait rien faire. « Ce qui m'a le plus étonné, c'est que j'ai plus de liberté d'action que je ne l'aurais cru et cela, malgré les règles et règlements ».

Un sondage révèle un taux élevé de satisfaction

Près de 70 p. 100 des employés du Ministère se sont dits satisfaits de leur travail. C'est ce que révèle l'analyse du sondage 1988 effectué par la Direction des ressources humaines.

Mené au cours des mois de février et de mars, le sondage visait à connaître les attitudes des employés du Ministère à l'égard de leur travail. Diverses questions ont été abordées dans le cadre de l'enquête: satisfaction au travail, stress et image que se font les employés de la gestion. Soixante-six pour cent des employés ont répondu au questionnaire.

Bien que plus de 60 p. 100 des employés se déclarent

satisfaits du sentiment de réalisation qu'ils obtiennent de leur travail, près de 50 p. 100 des employés présentent un haut niveau de stress au travail.

Plusieurs employés sont frustrés par le manque d'occasions de promotion au sein du Ministère. En outre, 74 p. 100 des répondants soutiennent que les récompenses accordées ne sont pas reliées au rendement.

Les résultats du sondage ont été étudiés au cours de l'été et communiqués aux employés à l'occasion de rencontres organisées dans tout le Ministère.

Selon Shelley Borys, gestionnaire en programme d'évaluation, les rencontres ont fourni aux employés l'occasion

d'exprimer leur opinion sur la validité du sondage et de faire des suggestions relativement aux changements à apporter. Les rencontres portaient principalement sur les données recueillies dans les régions ou les secteurs.

Une boîte à idées a été placée dans le hall d'entrée de l'administration centrale afin d'inciter les employés à faire des suggestions concrètes sur la façon d'améliorer certaines zones problématiques.

En dépit de certaines frustrations, 48 p. 100 des répondants disent ne penser que rarement à quitter leur emploi, et plus de 40 p. 100 choisiraient le même travail si c'était à refaire.

Farcus



Prenez-vous vos appels?

Qui fait quoi

SADM

Elisabeth Châtillon a été promue au poste de directrice des Affaires internationales à la DGIR. Elle occupait auparavant ce poste à titre intérimaire.

Paul Racine a été promu au poste de directeur général de la Politique des télécommunications (DGTP). Au moment de sa nomination, il était directeur général des Relations fédérales-provinciales (DGFP).

Peter Barnes, auparavant du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, a accepté le poste de directeur de l'Analyse des politiques fiscales et stratégiques à la DGSP.

Carole Knight, coordonnatrice de la rédaction à la Division des services de rédaction de la DGIS, a quitté le Ministère pour se joindre au secteur privé.

Micheline Dignard, préposée au traitement de texte dans le bureau du directeur général des Relations internationales, a quitté le Ministère pour poursuivre sa carrière dans le secteur privé.

Danièle Rhéaume a résigné sa fonction d'agent d'information aux Affaires culturelles de la DGIS afin de poursuivre d'autres activités.

Lorraine Wilcox, agente d'information à la Division de la planification et de la liaison de la DGIS, a été mutée à Santé et Bien-être social Canada.

ADMCM

Ginette Kavanagh, de la Division du droit d'auteur à la DGAP, a été promue au poste de secrétaire du directeur.

Shirley MacKenzie, de la Division du programme des initiatives culturelles à la DGAP, a été promue au poste d'agente de projet.

Tara Grant, qui était auparavant à l'emploi d'Environnement Canada à Winnipeg, a accepté le poste d'adjointe à la conservation au sein de l'Institut canadien de conservation de la DGMH.

Diane Bowden, du Réseau canadien d'information sur le patrimoine de la DGMH, a été promue au poste de programmeur-analyste.

Raynald Turgeon a été promu au poste de directeur du Programme des initiatives culturelles de la DGAP. Il occupait auparavant ce poste à titre intérimaire.

Gillian Pearson, auparavant expert-conseil principal au sein du Réseau canadien d'information sur le patrimoine de la DGMH, a quitté ce poste pour se joindre au Musée royal de l'Ontario à Toronto.

ADMTT

Benjamin Clements, anciennement du secteur privé, s'est joint à la Division de la finance et de l'administration de l'ATG à titre de commis aux recettes.

André Giasson et Cindy Roussel, du bureau de la Capitale nationale de l'ATG, ont tous deux été promus au poste d'adjoints aux Services de télécommunications.

Theresa Gibson, auparavant du secteur privé, est maintenant préposée au traitement de texte au sein de la Division des communications par satellite à la DGRC.

Lewis Scott est le nouveau gestionnaire des Techniques informatiques de pointe de la Division des applications informatiques à la DGIE. Il était auparavant à l'emploi du ministère de la Défense nationale.

Jatinder Bhullar a quitté le secteur privé pour se joindre au Ministère à titre d'ingénieur en télécommunications au sein de la Division du développement et des programmes techniques de l'ATG.

Lise Aubin, qui arrive elle aussi du secteur privé, a accepté un poste de commis au bureau de la région de la Capitale nationale de l'ATG.

Paul Allard a accepté d'être détaché pour un an au poste de directeur de la Technologie avancée au CCRIT. Il était auparavant à l'emploi du ministère de la Défense nationale.

Andrea Debanné, qui travaillait auparavant à la Division de la planification stratégique et des projets spéciaux de la DGTA, a été détachée au poste d'analyste à la Division du développement économique et des industries de l'informatique de la DGIE.

Daniel Hewitt a été détaché pour une période d'un an au poste d'agent de projet à la Division du développement économique et des industries de l'informatique de la DGIE. Il était auparavant à l'emploi de Douanes et Accise Canada.

Daniel Imbeau, auparavant du secteur privé, est le nouveau chercheur en ergonomie de la Division de la recherche organisationnelle du CCRIT.

André Lafrance, de la Division de la gestion des services administratifs et des projets spéciaux du CCRIT, a été promu au poste de technicien en audiovisuel.

Lucie Provencher est la nouvelle secrétaire du directeur général de la Recherche en informatique. Elle était auparavant secrétaire du

directeur de la Technologie avancée au CCRIT.

Lucie Vézina est la nouvelle commis à l'administration de la Division de la commercialisation des technologies à la DGIE. Elle travaillait auparavant à la Division de la planification et du perfectionnement des ressources humaines de la DGHR.

Alan Hamilton a accepté le poste de conseiller spécial en politique au sein de la Division de l'organisation et des services industriels de la DGTP. Il était auparavant avec le Bureau du surintendant des institutions financières du Canada. Alan a remplacé **Suzanne McKellips** qui a accepté un poste au ministère des Finances.

Jocelyn Mackenzie, secrétaire du directeur de Division de la politique et de la planification à la DGTA, a été confirmée dans son poste.

Hélène Gravelle a été promue au poste d'agente de planification et de liaison au sein de la Division de la gestion et de la planification à l'ADMTT. Elle travaillait auparavant dans le bureau du coordonnateur du secteur SADM.

Denise Lacasse, auparavant secrétaire du directeur du Développement économique et des industries de l'informatique, a accepté un poste au ministère des Affaires extérieures.

Rod Quiney, anciennement directeur de la Politique des réseaux et de la gestion des normes à la DGTP, a quitté le Ministère pour se joindre au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

George Voulelikas, auparavant ingénieur en mécanique appliquée à la Division de la mécanique spatiale de la DGSTA, a démissionné afin de se joindre au secteur privé.

Joan Meister, secrétaire du directeur du Développement des applications et des politiques de la DGCA, a été mutée au ministère de la Défense nationale.

La responsabilité de la recherche sur le radar a été confiée au Centre de recherches pour la défense d'Ottawa du ministère de la Défense nationale. Les employés suivants y ont été mutés :

David Mabey
Darlene Lacroix
Mary Gottselig
Ron Martin
Kam Wu
Darrell Barnes
Ray Burrill
Paul Xhignesse
Gordon Marwood
Albert Bridgewater
Marc Grégoire
Tim Coyne
Guy Painchaud
Martin Blanchette
Grant Duff
Ross Turner
Eric Hung

Eloi Bossé
Ross Fines
Mike Noorani

ADMCM

Yvon Morin, qui était auparavant à l'emploi du ministère de la Défense nationale, a accepté le poste d'analyste du système de sécurité des communications au sein de la Direction des services de sécurité et de soutien des communications.

Anne Desroches, anciennement à Énergie, Mines et Ressources Canada, est une nouvelle commis à la rémunération et aux avantages sociaux à la DGHR.

Kheroo Khoja est la nouvelle agente aux achats et aux factures de la Section des services du matériel à la DGAT. Elle travaillait auparavant pour les Musées nationaux du Canada.

Le PAE accueille sa nouvelle coordonnatrice

Anne Marie Giannetti est la nouvelle coordonnatrice du Programme d'aide aux employés (PAE) de la région de la Capitale nationale.

Les services de consultation du PAE sont offerts par Santé et Bien-être social Canada. Bien que les employés qui s'adressent à la coordonnatrice soient habituellement dirigés vers Santé et Bien-être social Canada, Anne Marie nous confie : « Si quelqu'un veut tout simplement jaser, je ne le mettrai pas à la porte ».

Si vous désirez savoir avec qui communiquer afin de bénéficier du service d'orientation de votre région, vous pouvez téléphoner à Anne Marie au 990-4550 ou au chef de personnel de votre bureau régional.



Lise Rouleau a été mutée de Transports Canada à la Division des relations de travail et des avantages sociaux de la DGHR, où elle occupe le poste de commis aux relations de travail.

Micheline Bisaillon a été mutée de la Commission de la Fonction publique à la Division de la planification et du perfectionnement des ressources humaines de la DGHR, où elle occupe le poste de commis au perfectionnement des ressources humaines.

Fred Dupuis, chef du Contrôle des achats et de l'inventaire à la DGAT, a quitté le Ministère pour se joindre au Musée canadien des civilisations.

Brenda Grant, spécialiste du système de contrôle aux Services des instruments de la DGAT au

CRC, a quitté le Ministère pour se joindre au ministère de la Défense nationale.

Les employés suivants, auparavant nommés pour une période déterminée, ont fait l'objet d'une nomination pour une période indéterminée :

Lynn Ducharme — assistante, Programme de la catégorie de la gestion, Division des opérations en personnel à la DGHR.

Pierre-André Hélie — électricien, Services des installations de la DGAT au CRC.

Ken Crozier — plombier, Services des installations de la DGAT au CRC.

Carolyn Tremblay — commis, Services aux clients, Division des relations de travail et des avantages sociaux à la DGHR.

ADMSM

Attila Paldi est le nouvel ingénieur au soutien technique de la Division de la gestion des fréquences et de l'autorisation à la DGRR. Il travaillait auparavant à la Division du conseil et de l'analyse — CEM de la DGEP.

Françoise Dompierre, qui était auparavant à l'emploi du Secrétariat d'État, a accepté le poste de gestionnaire de la Planification et de l'information à la DAP.

Suzanne Lambert a accepté le poste d'ingénieure chargée de la radiodiffusion à la Division technique des demandes en radiodiffusion de la DGBR. Elle a été recrutée à l'extérieur de la Fonction publique.

Harold Dyck, spécialiste des micro-ordinateurs à la Division des systèmes automatisés de gestion du spectre de la DASM, a été confirmé dans son poste.

Michelle Fillion, qui travaillait auparavant dans le bureau du directeur général de la Réglementation des radiocommunications, a été promue au poste de rédactrice-revisseuse des publications à la Division de l'exploitation de la gestion du spectre de la DGRR.

Darlene Fournier, anciennement à l'emploi de Pêches et Océans Canada, est la nouvelle secrétaire du gestionnaire de la Planification des télécommunications d'urgence à la DGRR.

Région de l'Atlantique

Roger Squires, qui était auparavant surveillant de l'Autorisation, dans le bureau de district de St. John's, a été promu au poste de gestionnaire de district au sein de ce même bureau.

Qui fait quoi
suite à la page 6

Qui fait quoi suite de la page 5

Al Daly, technologue des systèmes de gestion du spectre à Moncton, assume maintenant les responsabilités de gestionnaire régional, de l'Autorisation. Ce poste était occupé auparavant par **James Cullen** qui a récemment pris sa retraite.

Jim Wade, anciennement inspecteur à la Réglementation des radiocommunications à St. John's, a été promu au poste d'agent de normalisation de l'Application, au bureau de Moncton.

Kevin Bennett, qui travaillait auparavant dans la région de l'Ontario, est le nouvel inspecteur de la Réglementation des radiocommunications à St. John's.

Rachel Léger est la nouvelle commis de la Section du génie au bureau régional. Son ancien poste de commis aux Services administratifs est occupé par **Bernice Sears** qui était auparavant à l'emploi de Service correctionnel Canada.

Sharon Giggie, anciennement commis aux finances au bureau régional, travaille maintenant à l'Office national des transports. Son poste est occupé par **Germaine Bernard** qui arrive d'Approvisionnements et Services Canada.

Maureen Primeau, qui était auparavant commis à l'exploitation au bureau de district d'Halifax, s'est jointe au secteur privé.

Région du Québec

Heather Wallace, qui était auparavant rédactrice-révisure (anglais) à la Division des publications et des services de création de la DGIS, a accepté d'être détachée pour un an à la Direction des affaires culturelles et des programmes économiques du bureau régional.

Jean-Noël Demers, qui était auparavant inspecteur radio au bureau de district de Montréal, a quitté le Ministère pour se joindre au Service canadien de renseignement de sécurité.

Michèle Vanier, agente en télécommunications au bureau de l'ATG de la région du Québec, a démissionné pour se joindre à la fonction publique provinciale.

Jean-Claude Morneau, du bureau de district de Rimouski, a été promu au poste de spécialiste des enquêtes et de l'application.

Sylvie Breton, du bureau de district de Montréal, a été promue au poste de surveillante de Soutien administratif.

Ginette Doré a été détachée pour une période d'un an de la Direction générale des arts et de la planification des politiques (DGAP) au bureau régional où elle agit à titre d'agente des affaires culturelles.

Région de l'Ontario

David Slingerland, du Centre régional des services du spectre d'Acton, a pris un congé sans traitement de six mois et a accepté une affectation à l'Union internationale des télécommunications.

André Dubois, qui était auparavant avec le secteur privé, a accepté le poste d'agent responsable du perfectionnement, des communications et de la culture au bureau régional.

Darryl Deforest, Brian Holmes et Tony Komljaner sont les trois nouveaux inspecteurs radio en formation au bureau de district de Toronto. Tous trois oeuvraient auparavant dans le secteur privé.

Daniel Martyn, anciennement du secteur privé, a accepté le poste d'agent second en communications au bureau de Toronto de l'ATG.

Werner Reindorf, inspecteur radio au bureau de district de London, a quitté le Ministère pour se joindre au secteur privé.

Linda Crevier s'est jointe au bureau de l'ATG de la région de l'Ontario, à titre de commis aux Services des télécommunications. Elle était auparavant à l'emploi de Transports Canada.

Lynn Thomas a été promue au poste de surveillante du Soutien administratif au bureau de district de London. Elle remplace **Deborah Richard**, qui a pris sa retraite.

Beverly Huggins, des Services techniques, été promue au poste de commis au soutien technique. Elle remplace **Nevina Relland** qui a démissionné pour se consacrer aux joies de la maternité.

Patricia Taziar est la nouvelle commis au soutien technique du bureau de district de Kitchener. Elle travaillait auparavant à Emploi et Immigration Canada.

Elizabeth Peltonen, commis de l'Autorisation et de l'application, au bureau de district de Sault Ste-Marie, a résigné ses fonctions afin de poursuivre d'autres intérêts.

Région du Centre

Cameron McNabb est le nouvel inspecteur radio en formation au bureau de district de Winnipeg. Cameron a obtenu récemment un diplôme du Collège communautaire de Red River.

Murielle Denis a été confirmée dans son poste de commis à temps partiel au contrôle du spectre dans le bureau de district de Saskatoon.

Région du Pacifique

Alona Cruz a été promue au poste d'analyste des finances pour la région. Elle agissait auparavant à titre de chef, Opérations en comptabilité au sein de la même section.

Diane Larsen revient à son poste d'inspecteur radio au bureau de district de Vancouver. Elle a agi à titre de gestionnaire du district de Whitehorse pendant deux ans. **Doug Shorter** remplacera Diane, également pour une période de deux ans.

Gwen Adamson, ancienne surveillante au Dépôt central des archives, est en congé sans traitement, son conjoint faisant l'objet d'une réinstallation. **Jim Goodspeed**, de la même section, a été muté afin d'assumer les anciennes responsabilités de Gwen.

Ont pris leur retraite

Mary Lucik, commis de l'Autorisation, dans la région de l'Ontario, a pris sa retraite après 31 ans de service.

Joe Scanlon, gestionnaire de projet à la DGHR, a pris sa retraite après 26 ans de service.

James Cullen, gestionnaire régional de l'Autorisation dans la région de l'Atlantique, a pris sa retraite après 37 ans de service.

Gilles St-Amand, technicien à la DGCD, a pris sa retraite après 36 ans de service.

Deborah Richard, surveillante du Soutien administratif au bureau de district de London, a pris sa retraite après 28 ans de service.



Keith Bedal (à gauche), technologue à la DGRC, reçoit une tarte au citron meringuée des mains de John Strickland, ancien collègue du CRC actuellement à l'emploi de Diversitel Inc., lors de la réception organisée récemment à l'occasion de son départ. À l'époque où il travaillait à la station météorologique d'Eureka dans l'île Ellesmere, Keith était renommé pour son amour des desserts du chef. Lors d'un de ses voyages à Eureka, il a même été accueilli avec une tarte fraîche, cuite expressément pour lui, et que l'on avait transportée, à pied, tout au long des 2,5 km menant à la piste d'atterrissage. Ta réputation te suit, Keith !



Bill Thompson, opérateur d'équipement de la DGAT au CRC, a pris sa retraite après 28 ans de service. L'hiver prochain, Bill aura troqué sa charrue contre sa souffleuse ! Bill est photographié ici avec son épouse et ses deux filles.